

Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-RFPI-PVINR-30-24/06/2013

Date de publication : 24/06/2013

RFPI - PVINR - Recouvrement du prélèvement

Positionnement du document dans le plan :

RFPI - Revenus fonciers et profits du patrimoine immobilier

Prélèvement sur les plus-values immobilières des non-résidents

Titre 3 : Recouvrement

1

Il convient d'examiner successivement :

- les modalités de recouvrement (chapitre 1, [BOI-RFPI-PVINR-30-10](#)) ;
- la nécessité de désigner un représentant accrédité (chapitre 2, [BOI-RFPI-PVINR-30-20](#)) ;
- les obligations déclaratives (chapitre 3, [BOI-RFPI-PVINR-30-30](#)).